



Règlement	
Date	
Bordereau dépôt	

ATELIERS POUR ENFANTS

BULLETIN D'INSCRIPTION 2018/2019

Cocher l'atelier choisi

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Découverte du monde écrit
(Mardi 16h45-18h00 CE1 CE2) | <input type="checkbox"/> Lecture et mise en scène/ langue
des signes (Vendredi 17h-18h30) |
| <input type="checkbox"/> Théâtre
(Mercredi 17h-18h) | <input type="checkbox"/> Manga et écriture animée
(Samedi 11h30-13h00) |
| <input type="checkbox"/> Arts plastiques autour des mots
(Mercredi 13h30-15h) | |

PARTICIPANT

NOM : _____ PRENOM : _____
Date de naissance/...../..... Age : _____
Tél portable : _____ Mail : _____
Est autorisé(e) à rentrer seul(e) : OUI /__ / NON /__ /

COORDONNEES DES PARENTS/ TUTEURS

NOM : _____ PRENOM : _____
Lien de parenté : _____
Adresse : _____
CP : _____ Ville : _____
Tel : _____ Portable : _____
Mail : _____
Personne à contacter en mon absence : _____
Nom : _____ Tél : _____

MODALITES D'INSCRIPTION

Participation sur présentation de votre quotient familial :

Moins de 410 : 60€ Moins de 810 : 90€ Plus de 810 : 120€
+ adhésion à l'association obligatoire et encaissable tout de suite.

Bons CAF Pass' Loisirs acceptés uniquement pour les inscriptions annuelles.

Les droits d'inscription sont à régler lors de la pré-inscription et seront encaissés à l'ouverture de l'atelier en octobre, **sous réserve de 8 participants minimum.**

AUTORISATION DE SOINS MEDICAUX

" Je, soussigné(e), _____ autorise les responsables de l'association à faire donner tous les soins médicaux et chirurgicaux qui pourraient être nécessaires en cas d'accident, intervention chirurgicale urgente, ou toute autre affection grave, après consultation d'un praticien au mineur :

Nom/Prénom : _____

Date de naissance : _____

Numéro de séc. Soc : _____

Je m'engage à rembourser l'association l'intégralité des frais médicaux et pharmaceutiques avancés éventuellement pour mon compte. »

Maladies et allergies à signaler :

AUTORISATION DE PRENDRE VOTRE ENFANT EN PHOTO OU VIDEO

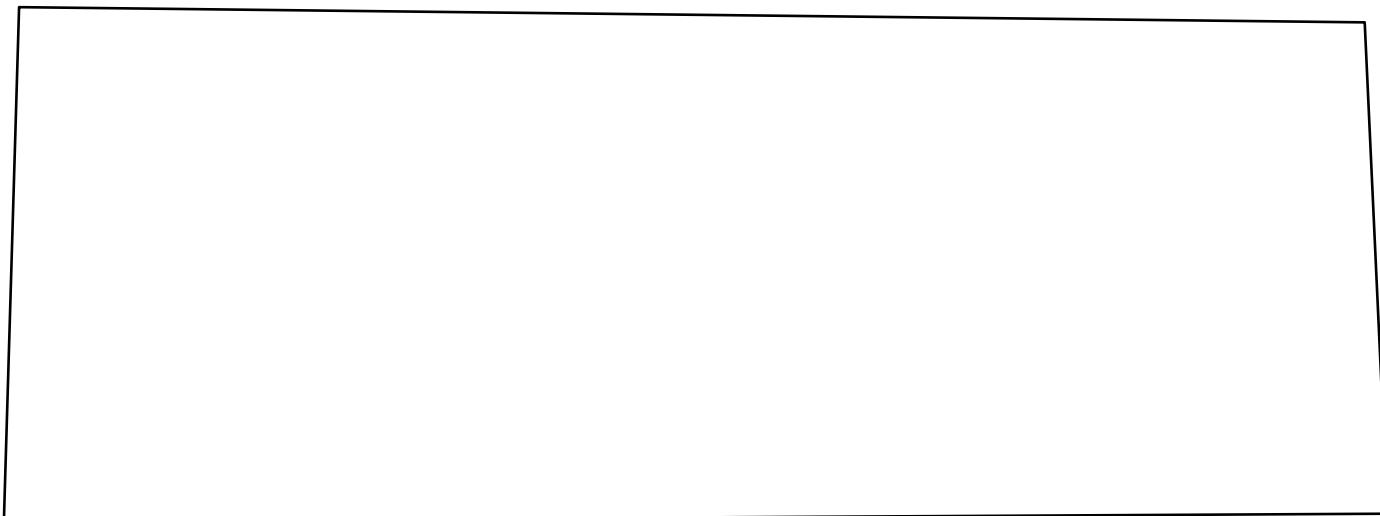
L'équipement peut être amené à prendre des photographies ou des vidéos de vos enfants pendant les activités auxquelles ils participent et à les utiliser sur tous Supports de communication sans limite de temps ni de lieu. Si vous ne souhaitez pas que vos enfants soient pris en photographie ou en vidéo, nous vous remercions De faire une lettre indiquant votre refus.

Cette lettre devra être adressée au Conseil d'administration de Mots et Regards.

Fait à Saint Denis, le/...../.....



Les séances auront lieu durant les semaines suivantes :



Les grands événements de l'année 2018/ 2019 :

